



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU SÉNÉGAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**BOURSES DE LA COOPERATION FRANCAISE
SEJOUR SCIENTIFIQUE DE HAUT NIVEAU EN FRANCE
(STAGES DE RECHERCHE POST-DOC)
PROGRAMME 2022**

*Ce programme est destiné aux enseignants-chercheurs, de **nationalité sénégalaise uniquement**, recrutés par les universités publiques sénégalaises :*

- *titulaires d'une thèse de 3^{ème} cycle (ou équivalent) préparant une thèse d'Etat ;
ou*
 - *titulaires d'un doctorat «nouveau régime» préparant une HDR ou une inscription sur les listes CAMES.*

 - *Les candidats doivent nécessairement avoir le grade de «maître assistant titulaire».*
- Ces bourses ont vocation à financer un stage de recherche post-doctoral **de 2 mois** dans un laboratoire français, séjour qui doit prendre fin avant le **31 décembre 2022**. L'objectif de ce programme est de permettre aux universités sénégalaises de renforcer leurs capacités en enseignants-chercheurs de rang A.
- La bourse comprend :
- la gratuité des frais de visa (toutefois les frais d'enregistrement du dossier sont à la charge du boursier) ;
 - les frais de voyage entre le Sénégal et la France ;
 - la couverture sociale pendant la durée du séjour en France ;
 - l'allocation de vie calculée au prorata temporis (1 704 € / mois).

PROCEDURE

- Le dossier est à retourner **obligatoirement** avant le **31 janvier 2022 minuit, délai de rigueur** en version électronique à :
dossiers-bourses.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr – **(ce dossier doit être compilé en un seul document, et avoir un volume maximal de 3 Mo)** ;
- Tout dossier incomplet (par exemple sans les avis motivés), envoyé hors délai (heure d'envoi du message électronique faisant foi) ne sera pas examiné.
- Après un premier examen des candidatures effectué par une Commission franco-sénégalaise, les candidats déclarés admissibles seront conviés à un entretien avec un jury par spécialité. Les auditions se dérouleront à compter du **18 avril 2022**. **Seuls les candidats retenus seront informés**. Les résultats seront notifiés et publiés au plus tard le **13 mai 2022**.

DOCUMENTS A PRODUIRE

- Le formulaire de candidature doit avoir **obligatoirement** les avis motivés du Chef de Département, du Doyen ou Directeur et du Chef d'Etablissement.
- Le dossier de candidature à adresser par courriel au Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France – dossiers-bourses.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr (**ce dossier doit être compilé en un seul document, suivant l'ordre établi ci-dessous, et avoir un volume maximal de 3 Mo**)
 1. Formulaire de candidature.
 2. Curriculum Vitae (**Attention : une page maximum**).
 3. Copie du diplôme de doctorat.
 4. Lettre d'invitation récente du directeur de laboratoire ou du centre de recherche ou de l'université d'accueil en France **précisant les dates de début et de fin de séjour**.
 5. Attestation du Chef d'Etablissement précisant que le candidat ne bénéficie pas de séjour de recherche durant l'année en cours.

NB : Nous attirons l'attention des bénéficiaires de bourse que les frais de paillasse ne sont plus pris en charge.

Un rapport de séjour scientifique sera demandé à votre retour.

CE FORMULAIRE EST DISPONIBLE EN VERSION ELECTRONIQUE

SUR LE SITE DE L'AMBASSADE DE FRANCE

<http://www.ambafrance-sn.org>